Le bulletin des métiers

Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario

Le gouvernement ontarien a demandé à l'ancien sous-ministre du Travail, Tim Armstrong, d'étudier la formation en apprentissage et la réglementation dans les métiers spécialisés. Son rapport a été rendu public l'été dernier et il a été le sujet du dernier Bulletin des métiers du CSHO, lequel est publié sur notre site Web. Lors de la première Conférence des métiers du SCFP, M. Armstrong a parlé de ses conclusions.

Première conférence ontarienne des métiers

Les gens de métier veulent une conférence nationale

Des gens de métier du secteur public (60 provenant du secteur hospitalier) ont participé en novembre à la première Conférence des métiers du SCFP-Ontario.

Les gens de métier ont discuté de formation en apprentissage, notamment de la façon dont les demandeurs sont choisis et rémunérés. Le président des métiers au CSHO, Ken Bethune, a parlé du projet pilote de formation en apprentissage de l'hôpital général de Kingston.

Les délégués ont décidé de ne pas appuyer la proposition de création d'un collège chargé de réglementer les métiers, mais ils ont admis que le statu quo n'est pas acceptable.

Les délégués ont réclamé des gestes concrets dans le dossier de la sous-traitance des métiers et des stratégies visant à ramener le travail à l'interne.

Les délégués ont demandé au SCFP d'effectuer des calculs sur les véritables coûts de la sous-traitance du travail des gens de métier.

Les délégués ont demandé la tenue d'une conférence nationale des métiers et au SCFP-Ontario, ils ont demandé la création d'un Conseil provincial des métiers.

La conférence a réclamé du syndicat qu'il aide les gens de métier à s'engager au sein de leur section locale.

Un appel a aussi été lancé pour que le SCFP travaille en étroite collaboration avec les autres syndicats à la promotion et à l'avancement des intérêts des gens de métier.

Et les délégués ont décidé de relever le défi et de s'unir et mettre leurs compétences à la disposition des pays qui sont confrontés à la pauvreté ou à des désastres naturels, en les aidant à la construction de maisons et d'écoles

Le Syndicat des employés d'hôpitaux de Colombie-Britannique trace la voie

Les postes du secteur des métiers sont normalisés et modernisés

La révision des postes repères est complétée dans les hôpitaux de Colombie-Britannique

Après des discussions et des négociations entreprises en mai 2007, les membres du Comité mixte de classification des métiers, le Syndicat des employés d'hôpitaux (SEH) et les employeurs, se sont entendus pour réviser 17 des 24 postes repères et pour en créer 2 nouveaux dans la famille des emplois de métier.

À compter du 1er décembre 2008, les emplois de la classe des métiers seront révisés et ajustés de façon à correspondre aux nouveaux postes repères.

Des douzaines de travailleurs des métiers du SEH ont participé à cette révision des postes repères par le biais de conférences, de mémoires écrits et de représentations directes auprès de l'employeur.

La directrice administrative du SEH, Judy Darcy, a félicité les membres du comité ainsi que toutes les personnes qui ont contribué au processus pour leur travail assidu et leur persistance.

« Ce processus a permis de ramener des postes repères établis depuis plus de 20 ans aux normes actuelles dans les institutions et les équipements du secteur des soins de santé », a dit Mme. Darcy.

« Ces changements sont importants pour les membres du SEH et pour une prestation efficace des services aux patients. »

En plus des 17 révisions, les postes de mécanicien en réfrigération et de mécanicien en climatisation ont été fusionnés en un même poste repère appelé mécanique de réfrigération/climatisation. De plus, les postes de chef mécanicien en réfrigération et de chef mécanicien en climatisation ont été combinés pour devenir chef mécanicien réfrigération/climatisation.

Le SEH et les employeurs se sont aussi entendus sur la création de deux nouveaux postes repères, mécanicien d'entretien d'établissement et chef mécanicien d'entretien d'établissement. Ils se sont aussi entendus sur l'abolition de 3 postes repères, plâtrier, chef plâtrier et chef mécanicien de buanderie.

En normalisant les descriptions des postes repères et leur rémunération, le Syndicat des employés d'hôpitaux nous a montré la voie à suivre dans les établissements de santé de l'Ontario.

Tous les détails concernant l'établissement des postes repères et les descriptions d'emplois sont publiés sur le site Web du Syndicat des employés d'hôpitaux.